

CARPADD

Centre africain de recherche pour la paix et le développement durable



Note d'analyses sociologiques, N°18, avril 2020

www.carpadd.com

Les diasporas africaines en mouvement

Entre panafricanisme et construction des communautés économiques régionales

DARUS SIDOINE KEUNANG

Ph.D en Histoire des relations internationales

Université de Douala

Keunang3@yahoo.fr

Phone : +237 675 28 34 06

Pour citer ce texte :

KEUNANG, Darus Sidoine, «Les diasporas africaines en mouvement : entre panafricanisme et construction des communautés économiques régionales », *Note d'analyses sociopolitiques*, N° 18, 28 avril 2020, CARPADD, Montréal.

Le **CARPADD** est un organisme indépendant qui a pour vocation de favoriser la recherche, la formation et le transfert des connaissances dans les domaines de la paix, de l'aménagement, du développement durable, des migrations, des crises et conflits, de l'autonomisation des communautés, etc.

203-2370 Rue Gold, Montréal, Québec, Canada, H4M 1S4 | Tél: (514) 559-3020 | contact@carpadd.com



Résumé :

La présence des peuples africains hors de leur continent offre un ensemble de considérations opposées selon qu'elle soit envisagée en termes de perte ou de gain, et ce, au regard de la place qu'occupent ces populations dans le développement des pays d'origine. Elle est aujourd'hui considérée comme sixième région aux côtés des 5 régions existantes sur le continent, et ce au regard de son importance démographique, son poids géo-économique et son pouvoir de lobbying sur le continent africain. Ce rôle reconnu à la diaspora africaine n'est pas nouveau. Il tire son essence dans les mouvements panafricanistes et la construction de l'unité africaine à travers les communautés économiques régionales. Cependant, les diasporas africaines dites postmoderne (depuis la fin des années 1960) et/ou digitale (ancrée dans le développement du numérique) ne s'inscrivent pas toujours dans la continuité. Les contextes africains et internationaux aidant, elle s'organise davantage sous un prisme identitaire caractérisé par des « solidarités villageoises », laissant à la traîne des actions devant faciliter l'intégration régionale. Son action pour l'intégration régionale ne se limite aujourd'hui qu'à quelques actions isolées.

Mots clés : Diaspora, intégration régionale, panafricanisme, Union africaine

Introduction

Au fil des décennies, la diaspora africaine s'est numériquement et qualitativement améliorée au point que son influence sur des initiatives communautaires de développement est indéniable. D'ailleurs, 60 000 spécialistes africains ont émigré entre 1985 et 1990¹, pendant que 23000 universitaires et 50 000 cadres supérieurs quittent le continent chaque année ; 40.000 Africains titulaires d'un doctorat, vivent hors du continent, 2/3 restent dans les pays d'accueil après formation². C'est donc une diaspora nombreuse et en grande partie qualifiée. Son apport en Afrique se traduit par les transferts de fonds, la création des emplois et même la sensibilisation pour une prise de conscience dans les pays africains. Par ailleurs, dans un contexte de mondialisation où la formation des groupements régionaux et sous régionaux d'intégration s'impose comme une panacée pour faire face à l'étroitesse des marchés nationaux et aux effets pervers de la mondialisation néolibérale, l'apport de la diaspora semble primordial pour l'Afrique où le processus d'intégration bat de l'aile. Sur cette voie, aucun continent n'a été aussi fécond que l'Afrique en organisations intergouvernementales de toutes sortes³. Mais si l'on mesure les effets concrets de ces organisations, l'on constate non sans regret que tous les continents ont dépassé l'Afrique⁴. C'est la preuve que les pays africains, ayant adopté l'intégration régionale comme un moyen de développement de leurs économies, doivent fournir davantage d'efforts, entreprise à laquelle tous les Africains de l'intérieur et de l'extérieur doivent participer pour que l'Afrique emprunte le train du développement.

En outre, autant que la population installée sur le territoire africain, l'action des Africains de la diaspora s'inscrit dans le processus du prolongement de la société civile nationale⁵. L'Union africaine (UA) a d'ailleurs fait de la diaspora africaine la sixième région aux côtés des 5 régions physiques existantes sur le continent et considérées comme locomotives de l'intégration en Afrique⁶, d'où la place primordiale de

¹M. Lefebvre, *Le jeu du droit et de la puissance, précis de relations internationales*, Paris, PUF, 1997, p.515.

²S. Kingue, "Migration des personnels de santé, données actuelles, propositions de santé", communication présentée au 40^e anniversaire de la FMSB, Yaoundé, juillet 2009.

³M. Lefebvre, *Le jeu du droit et de la puissance...*, p.518.

⁴Ibid.

⁵Y. Assogba, "Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique", *Nouvelles pratiques sociales*, N°1, Vol 15, 2002, pp.98-110.

⁶Dans le processus de réalisation du marché commun africain par le biais de la rationalisation et l'harmonisation des CERs, l'UA reconnaît cinq sous régions en Afrique, chaque sous-région correspondant à un Communauté Économique Régionale (CERs).

la diaspora quant à sa participation à l'intégration régionale en Afrique. Par ailleurs, si la formation de certaines Communautés Économiques Régionales semble être une initiative exogène consacrée avec les indépendances, la participation des Africains de la diaspora à la construction de l'unité du continent n'est pas un phénomène nouveau. Elle date de l'essor du panafricanisme porté par des noms comme Marcus Garvey, Du Bois et Kwame Nkrumah, pour qui l'Afrique doit s'unir. De toute évidence, la création des groupements sous-régionaux dès le début des années 1960, après le compromis d'Addis-Abeba se situe sur la ligne du panafricanisme porté par la diaspora africaine avec pour objectif final la création des États unis d'Afrique. L'action des mouvements diasporiques présents ne s'inscrit donc que dans la continuité et dans la logique du compromis d'Addis-Abeba de 1963. C'est certainement cet élan qui justifie l'organisation des Africains de la diaspora en fonction de la sous-région d'origine. Ainsi, cette étude se propose de scruter le rôle de la diaspora africaine dans le processus de construction communautaire en Afrique avant et après les indépendances. Il s'agit d'une part de faire l'autopsie de l'érection du panafricanisme qui est le socle de la construction communautaire en Afrique (Section I), afin de présenter l'implication de la diaspora postmoderne dans le processus d'intégration en Afrique dans le contexte du panafricanisme de la renaissance (Section II).

Diaspora africaine et émergence de l'idéologie panafricaniste socle de la construction communautaire en Afrique

De l'anticolonialisme militant à la question de l'unité africaine

De Manchester à Accra : vers un panafricanisme révolutionnaire inspiré par la diaspora africaine

Fils de la diaspora africaine, le panafricanisme a emprunté le même itinéraire géographique que la traite atlantique dans sa logique de légitimation⁷. Du traitement odieux dans les cales des navires des négriers aux atrocités vécues dans les plantations aux États-Unis où les morts et les vivants se côtoient sans tabou, l'idée d'un pan-négrisme est née. L'appartenance à la même race, renforcée par le drame du « *middle passage* » et la communauté des tourments subies ont renforcé la conscience d'unité et éteint toutes les différences originelles pour laisser place à la lutte pour l'émancipation de la race noire et de l'Afrique, terre d'origine. Le panafricanisme fut ainsi impulsé, aidé en cela par un effet de contagion dont le sionisme ou le pangermanisme en sont quelques illustrations. Ce panafricanisme, impulsé par les fils de la diaspora fut pendant près d'un demi-siècle essentiellement intellectuel et populaire, matérialisé par les différentes conférences tenues en Europe entre 1900 et 1945. Avec l'indépendance du Ghana, le panafricanisme rejoint définitivement la terre africaine et s'imbibe d'une fève anticolonialiste. Il s'agit du panafricanisme militant dont l'objectif est la libération du continent du joug colonial et la recherche de l'unité.

Avant que les leaders africains ne fassent du panafricanisme un moyen de revendication et de lutte pour la souveraineté à l'égard de toute forme d'assujettissement aux maîtres étrangers, l'idée a d'abord pris corps au sein des migrants africains installés aux États-Unis. Du cinquième Congrès panafricain de Manchester en 1945 aux deux conférences panafricaines d'Accra en 1958, le mouvement panafricaniste a connu une évolution particulière du fait de sa radicalisation autour d'objectifs plus précis. Pour la première fois, pendant la tenue du congrès de Manchester, une exigence est catégoriquement formulée pour "une Afrique autonome, une Afrique des peuples qui se gouvernent eux-mêmes, sous réserve de l'unité et de la fédération des États"⁸. Il s'agit pour les territoires africains de briser les chaînes séculaires du

Ces CERs constituent selon l'UA les locomotives de l'intégration sur le continent. L'UA y ajoute la diaspora africaine comme sixième région compte tenu de son potentiel intellectuel, économique et démographique.

⁷ J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1978, p.644.

⁸C. Legum, *Le panafricanisme à l'épreuve de l'indépendance*, Paris, p.44.

colonialisme, de devenir des entités libres et indépendantes afin de construire l'unité africaine pour éviter toute éventuelle restauration de l'impérialisme.

Un point saillant du Congrès de Manchester était la création d'un "Secrétariat National de l'Afrique Occidentale" par le Dr Nkrumah. Dans la suite des initiatives, il s'était engagé à promouvoir l'idée d'une « Fédération de l'Afrique Occidentale », levier indispensable à la réalisation finale des États-Unis d'Afrique. Ce projet avait également retenu l'adhésion ferme du Dr Azikiwé, figure pionnière de l'indépendance du Nigeria. Il se dégage clairement des déclarations de Manchester un adieu à la patience, à l'acceptation de la souffrance et à l'oppression : "Nous ne rougissons pas d'avoir été des siècles durant un peuple patient. Nous continuerons volontiers de nous sacrifier et de lutter, nous nous refusons de mourir de faim plus longtemps en exerçant de par le monde des métiers d'esclave"⁹. Le congrès s'acheva par la mise sur pied d'un programme du nationalisme africain.

Le Secrétariat National de l'Afrique Occidentale créé à Manchester continua son action par la publication d'un mensuel appelé *The New African* et convoqua deux conférences à Londres¹⁰. Le programme d'action de ce secrétariat installé à Londres et animé par les étudiants et travailleurs était l'unité de l'Afrique de l'Ouest, en tant que fondement de l'unité continentale. C'est dans ce sens qu'étant rentrée en Afrique en 1947, l'intention de Nkrumah fut d'utiliser l'indépendance de la Côte de l'or comme tremplin de l'indépendance et de l'unité africaine¹¹. C'est pour la réalisation de ce projet qu'il travaillait jusqu'à l'indépendance du Ghana en 1957. L'organisation des conférences d'Accra qui ont suivi les assises de Manchester s'inscrit dans cette logique de construction de l'unité africaine.

Les conférences d'Accra et leurs conséquences sur l'idée de l'unité de l'Afrique

Après de nombreux voyages en Europe, Nkrumah organisa à Londres une conférence au cours de laquelle les élus ouest-africains réaffirmèrent la thèse de la Fédération panafricaine selon laquelle "l'indépendance complète et absolue des peuples d'Afrique occidentale est l'unique solution au problème qui se pose"¹². Par ailleurs, dans la Diaspora francophone de France, fut lancée par Alioune Diop la revue *présence africaine*, qui partit d'un rôle culturel pour s'imbiber de la politique en s'intéressant au contenu que devraient prendre les indépendances. En outre les rencontres d'Accra ne firent qu'accentuer l'anticolonialisme virulent.

Organisée à la suite des conférences de Bandoeng et du Caire qui avaient balisé le cercle de solidarité africaine, la conférence d'Accra fut le noyau de relance de l'unité africaine. Nkrumah illustrait d'ailleurs le ton lors de la fête d'indépendance du Ghana en ces termes : "l'indépendance nationale n'aurait pas de sens si elle n'est liée à la libération totale du continent africain"¹³. Placée sous le signe de l'ascension de la « personnalité africaine », la conférence d'Accra d'avril 1958 fit jaillir en substance les principes africains d'indépendance et d'unité du continent. Cette première conférence des États indépendants d'Afrique vit la participation de huit pays, dont l'Égypte, le Ghana, le Soudan, la Libye, la Tunisie, le Libéria, le Maroc et l'Éthiopie. Le but de cette conférence était pour ces États d'étudier les moyens de consolider et de préserver leur indépendance, de préserver les liens culturels et économiques entre eux et de tomber d'accord sur les procédés réalistes pour aider les territoires encore colonisés¹⁴. C'était la manifestation même de la personnalité africaine qui s'autodétermine sans la présence étrangère. Elle réaffirme la place de l'unité en tant que socle fondateur du développement de l'Afrique. Cet engagement panafricain ne manqua pas de terrain d'expérimentation lorsque, une fois indépendante le 28 septembre 1958, la

⁹Extrait de la déclaration du cinquième congrès panafricain de Manchester du 15-21 octobre 1945, in C. Legum, *Le panafricanisme à l'épreuve de l'indépendance*, Paris, p.45.

¹⁰"Le mouvement panafricaniste au vingtième siècle", Rapport de La contribution à la conférence des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora (CIAD I) organisée par l'Union africaine en partenariat avec le Sénégal à Dakar du 7 au 9 octobre 2004.

¹¹Kwame Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*, op.cit. p.163.

¹²"Le mouvement panafricaniste au vingtième siècle", rapport de La contribution à la conférence des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora (CIAD I) organisée par l'Union africaine en partenariat avec le Sénégal à Dakar du 7 au 9 octobre 2004.

¹³Kwame Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*...p.163.

¹⁴ Ibid.

Guinée s'engagea dans une union avec le Ghana et ce dernier décida d'apporter un prêt financier à la Guinée nouvellement indépendante. Le succès de la rencontre des États indépendants ouvrit les portes d'une seconde conférence, celle des peuples.

Du 5 au 13 décembre 1958, Accra accueillit une nouvelle conférence, "la conférence des peuples" de toute l'Afrique qui vit la participation de nombreux leaders nationalistes à travers soixante-deux organisations. Cette conférence ne dérogea pas à l'anticolonialisme intransigeant et à l'unité du continent. Les dirigeants des partis de masse qui en avaient pris part en sortirent galvanisés et réconfortés dans leurs positions. La conséquence logique et immédiate de ces conférences fut les bouleversements observés au Congo belge, au Kenya, en Rhodésie en Ouganda et en Afrique du Sud où des leaders radicaux et irréductibles avaient pris part à la rencontre d'Accra. Dans la même veine, les représentants des syndicats de l'Afrique entière se rencontrèrent à Accra en novembre 1959 pour organiser la fédération panafricaine des syndicats. La suite escomptée et effective de ces rencontres au Ghana fut la fécondité des initiatives d'intégration sur le continent. De la conférence de Tanger pour l'union du Maghreb arabe à la rencontre du 25 au 28 juillet à Cotonou pour conforter la position fédéraliste du parti du regroupement africain pour "les États-Unis d'Afrique", les Africains ne manquent pas d'inspiration. Se faisant l'image d'une Afrique unie du Caire au Cap, les intellectuels africains appelaient à voter pour le "non" à la communauté française. Parallèlement, sous l'impulsion de Julius Nyerere, le Mouvement panafricain pour l'Afrique Orientale et centrale (PAFMECA) vit le jour. Dans le même temps, Barthélemy Boganda diffusait son idée de constitution des "États-Unis d'Afrique Latine" constitués de l'AEF, le Cameroun, le Congo belge, le Ruanda-Urundi et l'Angola.

Au demeurant, les rencontres d'Accra ont conjugué avec la grande figure de Nkrumah pour donner un élan nouveau à l'unité africaine, malgré les divergences qui surviennent après sur les moyens de mise en œuvre.

La création des ensembles sous-régionaux d'intégration : une situation subséquente à l'action des organisations de la diaspora

La fracture du panafricanisme et la naissance de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)

À côté du nationalisme africain, un pas vers la coopération panafricaine fut franchi quand s'ouvrit à Accra en 1960, une conférence à l'initiative du gouvernement ghanéen ayant pour but de discuter sur l'action positive, la sécurité africaine et l'unité de l'Afrique¹⁵. Elle fut suivie d'une autre, tenue à partir du 18 juillet toujours dans la capitale ghanéenne, portant sur la liberté et l'unité ainsi que la lancinante question du développement socio-économique. Pendant que cette conférence se tenait, les événements du Congo belge créèrent des crises internationales les unes après les autres, sans oublier la question algérienne.

La crise congolaise opposant Kasavubu à Patrice Lumumba, la question algérienne et surtout la dissidence entre les "satellites indigènes de l'administration coloniale" et les leaders radicaux vont diviser le continent en deux groupes rivaux. Ainsi, l'on pouvait voir d'un côté, le groupe de Monrovia, doté d'une approche fonctionnaliste et partisane du maintien des relations étroites avec le monde capitaliste, militant de l'intégration graduelle à partir des regroupements régionaux ; et de l'autre côté le groupe de Casablanca, dans une approche fédéraliste et formée des partisans de la rupture avec le monde capitaliste au profit d'un socialisme africain, partisans d'une unité immédiate pour la formation des États-Unis d'Afrique. C'est cette logique de division et même parfois de fissuration au sein des groupes qui gouvernait le panafricanisme au lendemain des indépendances.

Il convient néanmoins de noter que si les moyens d'action étaient substantiellement différents, l'objectif à terme était similaire : l'unité de l'Afrique. La résolution d'un tel dilemme n'était possible que sous la

¹⁵Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*, p.165.

base d'un compromis, tant il vrai qu'en dépit de la différence des moyens de mise en œuvre, les résultats escomptés restaient les mêmes. Ainsi, le discours de l'empereur d'Éthiopie à la conférence des modérés à Lagos ouvre la voie à la rencontre d'Addis-Abeba¹⁶. C'est dans ce sillage de division et de recherche d'un équilibre que se tient du 23 au 25 mai 1963 à Addis-Abeba la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement d'Afrique sous la présidence d'Hailé Sélassié, Roi d'Éthiopie. Selon lui, cette conférence ne pouvait prendre fin sans l'adoption d'une Charte unique qui devait remplacer les chartes de Casablanca et de Lagos, symboles de la division entre les leaders africains. C'est ainsi que les travaux de cette rencontre s'achèvent par la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui naît le 25 mai 1963 avec une charte sous la base de la vision du groupe de Monrovia, scellant ainsi la victoire des modérés sur les progressistes¹⁷. Nkrumah l'avait d'ailleurs prédit en affirmant que quand bien même les tenants d'une Eurafrique se convertiraient aux thèses panafricanistes, ils concevront l'unité en termes de coopération et ne souscriront pas à l'idée d'un « *gouvernement de l'union continentale africaine* »¹⁸. Cependant, les Chefs d'État et de Gouvernement présents à cette conférence sont unanimes sur la volonté de libérer l'Afrique du joug colonial, condamnent l'apartheid en Afrique du Sud. L'année suivante au Caire, au cours de la rencontre des Chefs d'État et de Gouvernement, ils adoptent le respect des frontières héritées de la colonisation et à Accra en 1965, ils interdisent toute intervention d'un État dans les affaires internes des autres.

Le panafricanisme au sein de l'OUA s'est manifesté à travers un soutien indéfectible aux mouvements de libération, la question du Sahara occidentale, la question palestinienne au-delà des frontières africaines, la question des frontières, des guerres civiles et des réfugiés¹⁹. Dans cette logique l'unité était appelée à s'ériger sous le prisme des organisations sous régionales d'intégration. C'est ainsi qu'à partir de 1964, l'Afrique devient très féconde en matière de Communautés Économiques régionales. C'est dans cette logique que se sont créées dans toutes les régions d'Afrique, des organisations économiques régionales comme moyen de construction de l'unité continentale à terme, avec en filigrane l'action de la diaspora africaine.

L'émergence des Communautés Économiques Régionales : une situation inhérente à l'action de la diaspora

Si l'existence de certaines CERs africaines est l'émanation de la colonisation²⁰, il convient néanmoins de signaler que les Africains n'ont pas manqué d'initiatives après la création de l'OUA en 1963, même si leur rôle est resté marginal²¹. Il convient de noter qu'avant 1960, date d'indépendance de plusieurs États africains, certaines initiatives sérieuses ont été prises dans le sens de l'intégration. Ainsi, la tenue de la conférence des États indépendants a favorisé la naissance de la *Pan-african Freedom Movement of East and Central Africa* (PAFMECA) qui devient PAFMECSA après l'adhésion de l'Afrique du Sud en 1962²². Cependant, ces initiatives de création des fédérations se débrident très vite pour laisser place à des communautés plus réalistes. D'ailleurs Julius Nyerere le prédisait déjà lorsqu'il déclarait "*even if the*

¹⁶V. Bakpetu Thompson, *Africa and unity: the evolution of pan-africanism*, London, Longman, 1969, p.181.

¹⁷ M. Tadadjeu, *Confédération des États-Unis d'Afrique*, Yaoundé, Ed Buma Kor, 1996, p.97.

¹⁸ S. G. Ikoku, et Julius Sago, *Le Ghana de Nkrumah, 1957-1966*, Paris, François Maspero, 1971, p.41.

¹⁹C. O. C. Amate, *Inside de OUA: pan-africanism in practice*, New York, 1986.

²⁰L'Union Douanière Équatoriale, ancêtre de l'UDEAC (Union douanière) et de la CEMAC, a été instituée en 1959 à la suite de la convention douanière et fiscale des 14 et 15 octobre 1957. Outre la réglementation des échanges et des relations fiscales, la réduction du gap économique entre les pays membres, la création de l'Union douanière équatoriale (UDE) rentre dans le souci ardent de la France d'unir le Cameroun et son AEF. Le 1^{er} juillet 1962, un tarif extérieur commun est établi entre les deux territoires. L'aboutissement de cette volonté française d'unir le Cameroun et l'AEF fut le traité de Brazzaville du 8 décembre 1964 instituant l'UDEAC qui remplace l'AEF et l'UDE. La création de la CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) le 16 mars 1994 ne s'inscrit que dans la continuité. L'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) et la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique Centrale), au même titre que la CEMAC s'inscrivent respectivement dans cette préservation du pré-carré français et anglais en Afrique.

²¹B. Founou Tchouigoua, "Panafricanisme et lutte dans un monde multipolaire", in A. Adandé, *Intégration régionale, démocratie et panafricanisme : paradigmes anciens, nouveaux défis*, Dakar, CODESRIA, 2007, p. 102.

²²C. Hoskyns, "Pan-africanism and integration", in Arthur Hazlewood et al, *African integration and disintegration, case studies in economic and political union*, London, Oxford University Press, 1967, P.355.

federation is some day formed, years must pass before its success can be judged"²³ L'action de création de ces communautés à l'ère postcoloniale a été légitimée par l'Acte final de Lagos qui prévoit de "renforcer les communautés économiques existantes et de créer d'autres regroupements économiques dans les autres régions de l'Afrique de manière à couvrir les régions du continent"²⁴. Ces régions mentionnées dans l'Acte final de Lagos sont en réalité celles énumérées dans la Résolution CM/Res. 464 (XXVI) adoptée lors de la vingt-sixième session ordinaire du conseil des ministres des affaires étrangères de l'OUA en 1976. Cette dernière a décidé que l'Afrique serait divisée en cinq régions, à savoir, "les régions Nord, Ouest, Centre, Est et Sud"²⁵. Cette situation a donné lieu à une prolifération institutionnelle, au point où la CEA/ONU en dénombre aujourd'hui 14²⁶. Les communautés comme la CEN-SAD (Communauté des États sahélo-sahariens), la SADC (Southern African Development Community) ou encore le COMESA (Marché commun de l'Afrique centrale et orientale) sont le fruit de la volonté des Africains de construire un véritable processus d'intégration autour du panafricanisme de la renaissance.

Il s'agit en réalité de consolider ces CERs au regard des objectifs fixés dans les chartes constitutives des regroupements. Notons néanmoins dans ce sillage que l'objectif affiché restait celui du panafricanisme en tant que catalyseur de l'unité continentale. D'ailleurs, en juin 1963, le président du Tanganyika et le Premier ministre kenyan annonçaient dans une déclaration commune : "*our meeting today is motivated by the spirit of pan-Africanism... We believe that East African Federation can be a practical step towards the goal of pan-African unity*"²⁷. Si cette idéologie n'a pas ontologiquement changé, il convient néanmoins de remarquer que l'engouement a chuté avec le temps, et ce n'est qu'à la fin des années 1990 et au début des années 2000 que les politiques se réactivent avec la renaissance, la remobilisation des communautés rentrées en hibernation et la création de l'UA. Cette longue trajectoire historique, parsemée d'embuches a été impulsée à la base par la diaspora africaine et propulsée vers l'avant par les nationalistes africains. Dans cette veine, se sont créés dans la diaspora contemporaine des mouvements ayant pour objectif de redynamiser les processus d'intégration régionale en Afrique.

L'essor d'une diaspora contemporaine et son insertion dans la logique de l'initiative migration pour le développement en Afrique (MIDA)

Après les indépendances, on assiste à une accentuation du phénomène migratoire de l'Afrique vers l'Occident. Les candidats à cette émigration ont de profils divers et sont motivés par de multiples raisons. Si les uns sont des exilés politiques et des victimes de guerre, les autres sont plutôt des jeunes qui se déplacent pour des raisons d'études, des aventures, le sport, la mode ou le commerce. Ce phénomène s'est aggravé avec la crise économique des années 1990, qui a sévèrement secoué les pays africains et surtout ceux d'Afrique au Sud du Sahara. Cette vague de déplacements vers les pays occidentaux a fait naître au sein des pays d'accueil des communautés de migrants de plus en plus nombreux et experts dans les domaines variés. Les différences culturelles entre les Africains de la diaspora et les peuples du pays d'accueil ont parfois été à l'origine du racisme. La frustration issue de ce racisme a parfois suscité chez les Africains la volonté de retourner en Afrique et de participer à son développement de manière globale ou ne serait-ce qu'au pays d'origine. Pour y parvenir, les Africains de la diaspora se sont réunis en réseaux pour participer au processus d'intégration régionale en Afrique. C'est d'ailleurs dans ce sens que s'est constituée une diaspora panafricaine mondiale qui veut participer aux côtés de l'UA à la construction de l'unité de l'Afrique²⁸.

²³J. Nye, *Pan-africanism and East African integration*, Massachusetts, Harvard University Press, 1967. p.4

²⁴Étape 1 (a) de la mise en œuvre de la Communauté Économique Africaine, in Acte final de Lagos du 2 avril 1980.

²⁵Paragraphe 2 (2) de la Résolution CM/Res. 464 (XXVI) du conseil des ministres de l'OUA de 1976.

²⁶ L'Afrique centrale, qui compte quatre CERs comprend la CEMAC, la CEEAC, la CPGL et la CIRGL ; l'Afrique de l'Est en compte quatre dont la CAE (Communauté économique africaine), COMESA ; COI, et l'IGAD ; l'Afrique du nord compte deux dont l'UMA et la CEN-SAD ; l'Afrique de l'Ouest se divise en trois communautés à savoir la CEDEAO, UEMOA, MRU ; et l'Afrique australe compte deux sous-régions à savoir la SACU et la SADC.

²⁷J. NYE, *Pan-Africanism and East African integration*... op.cit.

²⁸Panafricanisme au 21^e siècle de la renaissance de l'Afrique, berceau de l'humanité", Exposé et communication du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine par Kapet de Bana, sur "L'actualité et l'activation du panafricanisme de Toussaint Louverture,

Suivant les recommandations de l'UA sur la prise en compte de la diaspora dans les agendas sous-régionaux, conscient du potentiel dont elle dispose et des besoins de la CEMAC, une partie de la diaspora d'Afrique centrale dans l'Hexagone s'organise aujourd'hui en associations et réseaux pour participer au processus d'intégration en Afrique centrale²⁹. Cette diaspora se sent "chargée de la mission qui animait les pères fondateurs du panafricanisme", mais cette fois-ci dans le contexte du panafricanisme de la renaissance. Il impose de prendre en compte le développement politique (essor démocratique), économique et socioculturelle de l'Afrique par le biais de l'intégration sous-régionale pour aboutir à la formation d'un marché commun d'ici 2028 d'après le Traité d'Abuja. Du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine (CMDP) au Haut Conseil des Ressortissants d'Afrique Centrale (HCRAC), les associations et réseaux diasporiques se sont développés dans le sens de la promotion de l'intégration sur le continent africain. Ce dernier (HCRAC) en particulier vise l'intégration dans la CEMAC et milite pour la rationalisation avec la CEEAC.

La volonté de lier migration et développement aboutit en mars 2006 à l'organisation d'une conférence internationale à l'initiative du gouvernement belge, de la Banque mondiale et l'Organisation Internationale des Migrations (OIM). Le but de cette conférence était de définir les grands axes à travers lesquels les États et les associations de migrants pourraient poursuivre le développement d'une politique globale de gestion des diasporas africaines. C'est dans ce sillage que l'OIM initie « *Migration pour le Développement en Afrique* ». Il s'agit par cette initiative de faire de la diaspora un acteur de développement et du processus d'intégration régionale en Afrique. La première stratégie était de réduire les effets négatifs de migrations en facilitant la mobilité des ressources humaines de la diaspora entre leurs deux espaces de vie³⁰. Le but recherché à travers cette initiative, et en relation avec l'intégration régionale était :

- d'intégrer les diasporas dans les plans et priorités africains ;
- de renforcer les capacités institutionnelles du continent africain ;
- de renforcer les capacités nationales et régionales de gestion de la migration en développant des politiques et des législations migratoires ;
- de favoriser la création des banques de données internationales sur les diasporas et leurs qualifications pour soutenir la sous-région et le pays d'origine ;
- de développer un dialogue franc et ouvert avec les représentants de la diaspora afin d'augmenter le sentiment de participation équitable et de confiance dans les institutions africaines ;
- de favoriser la coopération nationale et internationale entre les structures gouvernementales et les institutions régionales pour assurer la bonne gouvernance en Afrique.

Les membres de la diaspora ont pris à cœur ce projet qui, pour eux, constitue l'opportunité idéale de participer à la dynamisation du processus d'intégration en Afrique et par ricochet de son développement. Par ailleurs, cette activité de mobilisation des diasporas doit absolument s'inscrire dans un environnement favorable à la création de la confiance mutuelle pour que les actions soient efficaces³¹. Cela passe non seulement par l'aménagement d'un cadre juridique et politique adéquat, mais également par l'appropriation du programme MIDA par les pays africains et les organisations d'intégration.

de Marcus Garvey à Kwamé N'Krumah, Patrice Lumumba, Félix Moumié et Mouammar Kadhafi", les 12 et 13 août 2005 à Bonn en Allemagne, p.7.

²⁹Charte du Haut conseil des ressortissants d'Afrique Centrale.

³⁰ C. Yahadi, « La diaspora face à la question de développement de l'Afrique : le cas du Cameroun », mémoire de Master en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun, 2012.

³¹Rapport sur la stratégie globale des migrations pour le développement, "Au-delà de l'approche MIDA de mobilisation de partage des ressources humaines et financières de la communauté africaine de l'extérieur 2006-2010", Genève, juin 2006.

Implication de la diaspora africaine dans le processus d'intégration régionale en Afrique : vers un panafricanisme de la renaissance

La mise en œuvre de la stratégie africaine de mobilisation de la diaspora en faveur de l'intégration en Afrique

Le cadre onusien

Depuis la tenue de la conférence internationale sur la population et le développement au Caire en 1994, le lien entre diaspora et développement est réaffirmé ; et par ricochet le lien entre diaspora et intégration régionale tant il est vrai que le développement auto-entretenu de l'Afrique repose sur l'intégration régionale. En fait, à travers le plan d'action de Lagos, les chefs d'État africains se sont engagés collectivement et au nom de leurs gouvernements respectifs et de leurs peuples de : "promouvoir le développement économique et social de l'intégration de (leurs) économies en vue d'accroître l'auto-dépendance et favoriser un développement endogène et auto-entretenu de l'Afrique (..) "³²

Ainsi, la mobilisation de la diaspora africaine partout où elle se trouve s'impose. Du 06 au 09 octobre 2004, s'est tenue à Dakar au Sénégal la première conférence des intellectuels africains et de la diaspora sous le thème : "l'Afrique au 21^e siècle : intégration et renaissance" avec entre autres sous-thème "la contribution des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora dans l'approfondissement et la consolidation de l'intégration africaine dans le contexte mondial du 21^e siècle"³³, "Les relations entre l'Afrique et sa Diaspora". Une des recommandations phares de cette rencontre a été de faire de la "Diaspora africaine la sixième région de l'Union Africaine avec un représentant au niveau de la commission". La recommandation a été prise en compte et a trouvé un écho favorable au niveau de l'UA qui a fait de la diaspora membre observateur aux sessions de l'UA.

Par ailleurs, l'ONU qui est l'organisation universelle garante de la paix et de la sécurité mondiale se trouve directement interpellée. Ainsi, le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, estimait que "*Nous ne pouvons ignorer les véritables problèmes politiques que pose l'émigration, comme nous ne pouvons non plus perdre de vue les formidables perspectives qu'offre celle-ci aux émigrants, aux pays qu'ils quittent et ceux où ils se rendent*"³⁴. C'est dans ce contexte qu'il propose le rapprochement entre l'ONU et l'Office International des Migrations (OIM) pour la création d'un cadre multilatéral de gestion des diasporas afin qu'ils participent au développement de l'Afrique. Ainsi, sous l'égide des Nations Unies, des initiatives visant à "*placer la question de la gestion des migrations au sein de le méta problématique du soutien au développement socioéconomique mondial*"³⁵ sont prises. Ainsi, à la suite de la résolution 58/208 du 23 décembre 2003, l'Assemblée générale lance un dialogue sur les questions migratoires. Ce dialogue de haut niveau sur les relations entre la diaspora et le développement se tint au siège des Nations Unies les 14 et 15 décembre 2006. Il était ainsi question de scruter les moyens susceptibles de maximiser les profits et minimiser au maximum les aspects négatifs de la migration.

La réussite de toutes ces initiatives passe par un engagement ferme au niveau de chaque pays africain. Dans cette logique, l'OIM encourage la mise sur pied d'un Secrétariat international devant travailler de façon permanente avec pour objectif ultime d'accroître un dialogue enrichissant et continu entre les États africains, et entre ceux-ci et les organisations internationales compétentes. Ainsi, la valorisation de la diaspora africaine en tant qu'acteur du processus d'intégration régionale en Afrique repose sur un

³²Le plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (principes directeurs) et l'acte de l'acte final de Lagos, 1980, in Daniel Colard, *Droit des relations internationales : documents fondamentaux*, Paris, Masson, 1988.

³³Rapport de "La contribution à la conférence des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora" (CIAD I) organisée par l'Union africaine en partenariat avec le Sénégal à Dakar du 7 au 9 octobre 2004, sous le thème "la contribution des intellectuels d'Afrique et de la Diaspora dans l'approfondissement et la consolidation de l'intégration africaine dans le contexte mondial du 21^e siècle".

³⁴E. Gumisai Mutume, "L'émigration africaine : tensions et solutions", *Afrique Renouveau*, Janvier 2006.

³⁵ Depatie-Pelletier, "Gestion efficace des migrations : rôle effacé ou proactif pour les agences internationales", Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public, octobre 2006.

processus consultatif international qui s'opère par le truchement d'un échange permanent entre les États africains, les organisations régionales d'intégrations, l'UA et les agences internationales compétentes en charge des migrations et des diasporas. Ce déploiement multilatéral met en relief la nécessité de l'élaboration d'un cadre formel et des politiques concertées communes pour la gestion des migrants et des diasporas africaines dans un pan qui intéresse l'Union africaine et les pays d'origine de ces migrants. Dans cette veine a été signé un accord entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Cet accord qui remplace l'accord de coopération signé entre l'OUA et l'UNESCO le 10 juillet 1968 vise à accélérer la coopération entre l'UA et l'UNESCO dans les domaines de compétences de l'UNESCO que sont l'éducation, la science et la culture³⁶. Dans cette coopération, une place de choix est accordée à la diaspora qui devra chaque fois être associée dans l'élaboration des programmes qui s'inscrivent dans le partenariat avec l'UA. Dans le même sillage, le cadre multilatéral entre l'UA et l'*United Nations for Population Activities* (UNFP) s'est resserré dans la logique de mobilisation des puissantes ressources humaines africaines qui vivent hors du continent. Cependant, ce cadre offert par le système des Nations Unies trouve dans sa matérialisation quelques limites dans la mesure où ces institutions sont assez distantes des principaux acteurs que sont les membres de la diaspora africaine, d'où la nécessité de scruter la coopération entre l'Afrique, continent de départ des migrants, et l'Europe, continent d'accueil.

Stratégie africaine de mobilisation de sa diaspora

Dans une logique où il semble clairement établi que la coopération au développement en Afrique ne peut plus se passer de la Diaspora, les gouvernements africains réunis au sein de l'UA se sont engagés pour faire rimer migrations, développement et intégration régionale, dans un contexte où les migrations s'imposent aux États. Ainsi, au sommet de Lusaka en 2001, il a été reconnu l'urgence de s'attaquer aux défis de la migration et de développer le cadre stratégique pour une politique migratoire. Dans ce sillage, et sur la base des recommandations de la CEA, du séminaire intra-africain de 1995, et l'accord de Cotonou signé par tous les pays d'Afrique, Caraïbe et pacifique en 2000, l'UA appelle les États à intégrer les questions migratoires dans leurs agendas nationaux et régionaux. Il s'agit d'inciter la diaspora africaine à s'investir dans les processus d'intégration en Afrique. Ainsi, le NEPAD suggère d'élaborer des politiques et des cadres juridiques dans lesquels les diasporas scientifiques et techniques africaines peuvent se mouvoir pour le renforcement des capacités technologiques et scientifiques du continent³⁷. En outre, la diaspora africaine, reconnue comme sixième région et désormais identifiée comme observateur de l'UA, a été étroitement associée à la "Stratégie 2004-2007" de l'Union africaine à l'issue de la première conférence des intellectuels de la Diaspora tenue à Dakar du 6 au 9 octobre 2004. Dans cette logique de mobilisation, l'UA reçoit la contribution de la région Afrique de la Banque Mondiale qui a lancé en 2007 le Programme diaspora Africaine axé sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques relatives à la diaspora, le financement et l'encouragement de l'envoi des fonds par la diaspora. La région Afrique de la Banque Mondiale a d'ailleurs introduit la question de la diaspora dans ses négociations avec ses clients (pays) africains³⁸. Dans la même perspective, le Programme a attribué des dons du Fonds de Développement Institutionnel (FDI) à la Commission de l'UA pour soutenir son Programme Mondial de la Diaspora. L'UA a organisé dans ce sens le sommet mondial de la diaspora africaine qui s'est tenu en 2012 en Afrique du Sud avec pour recommandation principale, l'engagement de chaque pays à créer une base de données sur les compétences des professionnels issus de la diaspora. L'OIM et la Banque africaine de développement soutiennent également le PDA pour l'intégration en Afrique. Mais, il convient de scruter les actions menées par la diaspora, et cela passe par les moyens de communication en sa possession.

³⁶Accord entre l'Union africaine (UA) et l'Organisation des Nations pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), signé le 24 janvier 2006.

³⁷C. Yahadi, "La diaspora face à la question du développement de l'Afrique", mémoire de Master en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun, 2012.

³⁸B. Auma, "Qu'entend-on par Diaspora africaine ?" consulté le 16 janvier 2013. URL : <http://bcrfj.revues.org/57>.

Quels efforts de la Diaspora aujourd'hui pour l'intégration en Afrique ?

Les moyens de communication utilisés par la diaspora pour s'insérer dans la vie publique en Afrique

L'information et la communication constituent le premier obstacle à vaincre pour les Africains de la diaspora tant il est vrai que la distance est une barrière grave. Afin de mener chacune de ses actions, la diaspora africaine a besoin de s'informer et communiquer avec les acteurs installés en permanence dans les pays africains ou dans les sous-régions d'intégration. Dans cette veine, les TIC se présentent comme le moyen incontournable à l'heure de la "fin des territoires"³⁹. Il convient de signaler que l'heure de récepteurs radio, des postes de télévision, de l'attente de la visite d'un responsable politique africain, d'une CER ou même de l'UA pour avoir des nouvelles de l'Afrique profonde est presque révolue. Dans un contexte de mondialisation, l'on vibre au rythme du "média ultime"⁴⁰, qui est susceptible d'affecter même les systèmes politiques "dans quatre domaines correspondant aux quatre séquences du processus démocratique : l'information, la mobilisation, le débat, la décision"⁴¹ et donc de la "civilité politique internationale"⁴². Si internet en effet est "un immense gisement de données les plus diverses, un lieu de séduction par excellence où les publicités les plus osées côtoient les affichages les plus outréculidants ventant l'insolente réussite socio-économique et touristique du monde riche"⁴³ et favorisant l'immigration des jeunes, il n'en demeure pas moins qu'internet est l'hypermédia dans la communication entre la diaspora et les autorités de la communauté. En tout état de cause, par le biais d'internet, la diaspora africaine s'informe des avancées et des hypothèses du processus d'intégration en Afrique, des domaines prioritaires nécessitant une intervention. D'ailleurs, Manga Edimo en a fait une étude de cas avec pour échantillon la diaspora camerounaise en France. Il ressort de son enquête que les diasporas camerounaises, à l'instar de celle de France, se servent beaucoup d'Internet, pour se faire entendre et exprimer leurs points de vue sur des questions qui engagent directement ou indirectement le Cameroun ; et quelquefois, pour faire des doléances sur leurs droits politiques. En outre, "poster des commentaires" sur un forum, revient à vouloir participer au débat politique, donner son point de vue sur ce qui se déroule dans son pays⁴⁴. En fait, grâce à internet, les membres de la diaspora parviennent à lire la presse locale consultée en ligne (cyberjournaux), de s'enquérir des nouvelles du pays d'origine et de la sous-région. Les TIC permettent aux membres de la diaspora de suivre les conférences en direct, de donner leur point de vue, et sont aux demeurant le réceptacle des rapports des différentes activités organisées au sein des CERs africaines ou au niveau de l'UA. En tant que moyen de communication, internet (et surtout les réseaux sociaux qui en sont le produit) permet aux Africains de la diaspora de communiquer leur opinion publiquement parfois plus ouvertement que les nationaux sur des sujets les plus sensibles. C'est pourquoi les associations de la diaspora se sont progressivement transformées en réseaux de rencontres parfois virtuels et se sont ainsi élargies, car plus besoin de se déplacer de Berlin ou de Bruxelles pour Paris afin de prendre part à certaines réunions. Organisés en réseaux comme le Haut Conseil des Ressortissants d'Afrique Centrale qui a son siège en France, les membres de la diaspora adressent leur programme aux autorités communautaires à travers leurs sites internet respectifs.

³⁹B. Badie, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

⁴⁰Ch. Vandendorpe "Internet, le média ultime", *Le Débat*, N°139, mars-avril 2006.

⁴¹Th. Vedel, "Les usages politiques d'internet", *Regard sur l'actualité, la démocratie électronique*, N° 327, 2006, in R. M. Manga Edimo, "TIC et participation des diasporas camerounaises à la vie politique de leur États d'origine", p.6.

⁴²Y. A. Chouala, "L'action internationale de l'opposition : la transnationalisation de la vie internationale camerounaise", in Luc Sindjoun, *Comment peut-on être opposant au Cameroun, politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, Codesria, 2004. In R. M. Manga Edimo, "TIC et participation des diasporas camerounaises à la vie politique de leur États d'origine", *Centre de Recherches politiques de science Po (CEVIPOF)*, 2009, p.12.

⁴³M. Tjade Eone, "Migration africaine et médias : jeu d'ombres et de lumières", in J Emmanuel PONDJI, *Immigration et diaspora : un regard d'africain*, Afrédit, 2007.

⁴⁴R. M. Manga Edimo, "TIC et participation des diasporas camerounaises à la vie politique de leur États d'origine", *Centre de Recherches politiques de science Po (CEVIPOF)*, 2009, p.14.

Par ailleurs, sur le continent, la réduction de la fracture numérique a amélioré le rapport avec la diaspora. La plateforme digitale américaine *Hootsuite et We are social* révèle que le Cameroun compte 6,10 millions d'internautes en 2018, une nette progression par rapport à 700 000 en 2006 selon l'agence nationale de régulation de TIC. Cette plateforme d'échange est davantage facilitée par la création d'un nombre croissant de sites et de portails dirigés par des groupes diasporiques⁴⁵. Par ce moyen, l'intégration des peuples pourra prendre corps dans la diaspora et avoir le même retentissement au sein des communautés africaines. À travers ce moyen efficace qu'est internet, il convient d'observer ce que fait la diaspora dans le processus d'intégration en Afrique.

Quelles actions de la diaspora pour l'intégration régionale en Afrique ?

La structuration actuelle des organisations de la diaspora ne permet pas de faire ressortir les réalisations de la diaspora africaine visant clairement l'intégration régionale en Afrique. Cependant, nous essayerons d'examiner ici quelques projets nationaux ayant une portée intégrative et nous inscrire davantage dans la prospective.

Au rang de ces projets, on peut citer la création de l'Université d'Hargeisa, en Somalie pour les Somaliens et autres étudiants venant de la corne de l'Afrique. Le projet de création de l'Université d'Hargeisa en Somalie a été mené par la communauté somalie du Royaume-Uni. En dépit des difficultés, l'Université d'Hargeisa a ouvert en septembre 2000 ses portes à la première vague d'étudiants inscrits au cours d'orientation préparatoire. En effet, les efforts initiés vers le milieu de l'année 1997 ont renforcé les liens entre les Somaliens de Somalie et ceux de la diaspora, qui vivent dans des pays aussi éloignés que l'Australie, la Suède, le Koweït, les États-Unis ou l'Angleterre⁴⁶. La réalisation de ce projet a bénéficié de l'apport du gouvernement de la Somalie, du savoir-faire du gouvernement britannique, des hommes d'affaires somaliens et étrangers, et des aides internationales au rang desquelles les ONG incluant certaines organisations de la diaspora africaine. Pour réaliser ce projet, Les Somaliens de Suède ont offert 750 chaises et tables et ceux du Koweït ont envoyé des ordinateurs. Au cours de la deuxième année du projet, la Somalie Forum, un réseau mondial virtuel de Somaliens, a créé des groupes de travail spéciaux et des groupes de discussion électronique et organisé des conférences en temps réel.

Depuis 2011, l'Éthiopie a officiellement lancé le projet de construction du barrage de la renaissance, qui à sa mise en exploitation, sera la plus grande centrale hydraulique d'Afrique. Elle devra produire 6450 mégawatts et permettra au pays d'accroître ses exportations d'électricité vers ses voisins (Soudan, Djibouti, Kenya, Soudan du Sud...)⁴⁷. C'est un projet évalué à plus 4,7 milliards dollars, totalement financé par le gouvernement éthiopien et la diaspora, qui a souscrit à des obligations « barrage ». Initialement prévus pour s'achever en 2017, les délais ont été repoussés à 2022. À travers plus de deux millions de bons du Trésor, la diaspora éthiopienne a investi jusqu'en 2018 plus de 56 millions de dollars pour la construction de ce gigantesque barrage. À terme, ce projet pourra desservir tous les pays de la sous-région Est-africaine, l'énergie étant un besoin crucial pour le développement économique de tout le continent. L'on peut ainsi multiplier à l'infini des exemples d'actions menées par la diaspora pour le pays d'origine en Afrique. Mais cela ne s'applique lorsqu'il faut scruter l'action de cette diaspora pour des œuvres de portée intégrative dans les sous-régions.

⁴⁵É. L. Damome, "La diaspora africaine et ses sites Internet : un nouveau format médiatique ?", *Afrique contemporaine*, 4/2011, n°240, pp. 147-148.

⁴⁶Chukwu-Emeka C., Chikezie, "La diaspora africaine : panafricanisme ou solidarité villageoise ? ", op.cit, p.8.

⁴⁷J. P. Ombolo, « Barrage de la grande renaissance d'Éthiopie : c'est l'Afrique qui gagne », *Monde économique*, 14 avril 2015.

Conclusion

Au demeurant, le panafricanisme, fils de la diaspora africaine, a émergé sous le prisme des revendications raciales de la diaspora africaine aux États-Unis. Sa transposition à l'échelle africaine a conduit à la naissance de l'OUA et des autres CERs. L'action de la diaspora actuelle qui s'inscrit dans ce sillage reste cependant entravée par de nombreux obstacles. Ces hypothèques s'articulent autour du manque d'harmonisation en matière de réglementation devant régir les relations entre les pays africains et la diaspora, ou encore entre la diaspora et les CERs qui sont les piliers de l'intégration régionale. Par ailleurs, les relations entre certains dirigeants africains et les intellectuels africains de la diaspora portent parfois les germes de la détente. Au niveau de l'Afrique, il s'agit en réalité de conflit de légitimité lié au moyen d'accession de ces dirigeants au pouvoir (coup d'État, succession) ou à leur "mauvaise gestion" du bien public et des libertés humaines. À cette situation déjà suffisamment compromettante, s'ajoute l'état d'insécurité généralisé sur le continent et le déphasage culturel qu'imposent les réalités occidentales auxquelles sont enracinées les africains de la diaspora. Au niveau de la diaspora, l'obstacle réside dans le mode opératoire de la diaspora africaine qui est parfois ethno-tribale, apparenté à une solidarité villageoise. Cela se justifie par le fait que les aides apportées par cette diaspora à l'Afrique sont essentiellement tournées vers la famille ou le village. À cette situation s'ajoute la question des égoïsmes, la primauté des intérêts personnels sur ceux de la communauté, car la sixième région serait une fenêtre pour une plus grande visibilité et un viatique sécuritaire pour les affaires en Afrique. Ainsi, si la diaspora africaine est indéniablement un acteur de développement pour l'Afrique, il lui reste beaucoup à faire pour inscrire son action dans le cadre du processus d'intégration régionale en Afrique.

Bibliographie

- Lefebvre M., *Le jeu du droit et de la puissance, précis de relations internationales*, Paris, PUF, 1997.
- Bakpetu Thompson V.t, *Africa and unity: the evolution of pan-africanism*, London, Longman, 1969.
- Ikoku G. S., et Sago J., *Le Ghana de Nkrumah, 1957-1966*, Paris, François Maspero, 1971.
- Tadadjeu M., *Confédération des États-Unis d'Afrique*, Yaoundé, Ed Buma Kor, 1996.
- Amate C. O. C., *Inside the OUA: pan-africanism in practice*, New York, 1986.
- Badie Bertrand, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité social du respect*, Paris, Fayard, 1995.
- Ki-Zerbo J., *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1978.
- Kwame Nkrumah, *Revolutionary path*, Londres, Panaf, 1973.
- Kwame Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence africaine, 1994 pour la traduction française
- Legum C., *Le panafricanisme à l'épreuve de l'indépendance*, Paris, Ed Saint-Paul, 1965.
- Padmore G., *Panafricanisme ou communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*, Paris, Présence africaine, 1960.
- Pondi J. E., *Immigration et diaspora : un regard d'africain*, Afrédit, 2007.
- Sindjoun L., *Comment peut-on être opposant au Cameroun, politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, Codesria, 2004.

- Mbodj El H., "Le panafricanisme", in *l'Union africaine et le panafricanisme aujourd'hui*, Conférence donnée à la Bibliothèque africaine de l'Université de Meiji Tokyo le 1^{er} mai 2008.
- Kamdani R., "le dynamisme migratoire de l'intelligentsia camerounaise 1990-2005", mémoire de master en Histoire, université de Ydé I, 2010.
- Assogba Y., "Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique", *Nouvelles pratiques sociales*, n°1, Vol 15, 2000.
- Yahadi Clarisse, « La diaspora face à la question du développement de l'Afrique », mémoire de Master en Relations Internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun, 2012.
- Chouala Y. A., "L'action internationale de l'opposition : la transnationalisation de la vie internationale camerounaise", in Luc SINDJOUN, *Comment peut-on être opposant au Cameroun, politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, Codesria, 2004.
- Vandendorpe Ch., "Internet, le média ultime", *Le Débat*, N°139, mars-avril 2006.
- Tjade Eone Michel, « Migration africaine et médias : jeu d'ombres et de lumières », in Pondi J. E., *Immigration et diaspora : un regard d'africain*, Afrédit, 2007.
- Manga Edimo R. M., "TIC et participation des diasporas camerounaises à la vie politique de leur État d'origine", *Centre de Recherches politiques de science Po (CEVIPOF)*, 2009.
- Ouedraogo Seydou, « Trajectoire historique, actualité et perspectives du panafricanisme », consultation libre en ligne.